

Virginie, comment est né votre projet de création d'entreprise ?

Cette dernière expérience professionnelle fut une révélation ! L'évènementiel, me correspondait vraiment et l'envie de développer un projet à moi, souhait que j'avais depuis plusieurs années, s'est imposée.

Inscrite comme demandeur d'emploi, mon conseiller Pôle emploi m'a orienté vers BGE, au Pôle de services à Saint-Sulpice pour solliciter un accompagnement à mon projet de création d'entreprise.

Quelle est l'activité de votre entreprise aujourd'hui ?

Je souhaitais développer un projet qui me ressemble, dans lequel je puisse m'épanouir pleinement ! « SEIZE THE DAY », c'est le nom de mon entreprise qui vient d'une expression anglaise et qui veut dire « profite du moment présent ».

Je propose la prise en charge de l'organisation d'évènements : mariages, anniversaires, goûters d'enfants, enterrement de vie de jeunes filles ou de garçons... Mais j'accompagne également des entreprises dans la mise en place de séminaires, de réunions de travail ou de soirée à thème comme des inaugurations par exemple.

Je suis à l'écoute de mes clients, je m'ajuste à leurs besoins, leurs souhaits, et bien sûr à leurs budgets !

Parlez-nous de votre parcours en couveuse BGE

En avril 2016, je suis reçue par Victorien Garaud, consultant formateur de BGE, qui m'explique le principe de la couveuse d'entreprise. Séduite par le concept, j'ai déposé un dossier pour intégrer la couveuse (étude de marché, business plan, plan de formation...)

Afin de conforter plus encore mon projet, j'ai suivi une formation de quelques jours en tant que « Wedding planneuse » (organisatrice de mariage) financée par Pôle Emploi.

Je suis entrée dans le dispositif couveuse en juillet 2016.

En quoi la couveuse vous a aidé ?

Avant de me lancer dans mon entreprise, j'avais besoin d'échanger sur mon projet pour connaître sa faisabilité.

Grâce à BGE, avec un suivi régulier par des intervenants et des professionnels spécialisés, j'ai obtenu de précieux conseils. J'ai pu ainsi mettre en place, en toute confiance, mon projet d'entreprise.

De plus, le fait d'immatriculer mon entreprise sous un numéro de la couveuse apporte une aide sur le plan juridique et comptable. Cela permet aussi de rester au régime général de la CPAM grâce au Contrat d'Appui au Projet d'entreprise (CAPE) avec la possibilité de rester demandeur d'emploi et ainsi de conserver ses droits. On bénéficie également d'un accompagnement à la formation, la gestion et la communication et l'activité de l'entreprise est couverte par une assurance professionnelle.

C'est tout à fait sécurisant de se sentir ainsi épauler !

Quels sont vos projets ?

Je continue à me développer. A la recherche de nouveau clients, je prospecte pour me faire connaître. Je travaille actuellement sur la création de mon site internet.

En participant au salon du Mariage Prestige à Albi les 28 et 29 janvier, j'ai obtenu d'excellents contacts pour l'organisation de mariages à venir.

Pour en savoir plus :

[Site. std-events.com](http://Site.std-events.com)

[Courriel. virginie@std-enevents.com](mailto:virginie@std-enevents.com)

